

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Le mardi 11 Avril 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ANGLEFORT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard THIBOUD, Maire.

**Présents :** G. DÉLÉAZ, F. AURELLE, Y. GANDELIN, G. MISTER, H. THEVAND, S. GUILLAND, C. BONNASSIES, S. SCHEMANN, N. BELTRAME.

**Absent(s) non excusé(s) :** A. DIERICKX

**Absent(s) excusé(s) :**

**Procurations :** J. USSEGLIO à B. THIBOUD, A. PAOLONI à F. AURELLE, JF. THIERRY à H. THEVAND

Formant la majorité des membres en exercice,

Le président ouvre la séance et propose N. BELTRAME comme secrétaire, en vertu de l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales. Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

### **1\*/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023**

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **2\*/ ORDRE DU JOUR**

✓ Délibération n° 2023-063

**OBJET : RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT DE LA MAIRIE – CHOIX DES ENTREPRISES**

Le Maire,

RAPPELLE que le Conseil avait décidé de lancer la consultation pour les travaux de rénovation de l'appartement de la Mairie

INFORME que la Commission des Marchés s'est réunie le 04 Avril 2023 et PRÉSENTE le tableau d'ouverture des plis :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 4 - MENUISERIE EXT.	MENUISERIE CALAVIA	8 683.00 €	9 551.30 €
	ENT ALAIN BOUCHET	DÉCLINÉ	
	NICOLAS MENUISERIE	7 525.92 €	9 815.35 €
LOT 5 -MENUISERIE INT.	MENUISERIE CALAVIA	11 643,20€	12 807,52€
	ENT ALAIN BOUCHET	DÉCLINÉ	
	NICOLAS MENUISERIE	DÉCLINÉ	
LOT 6 - PLATRIERIE	BUGEY BATIMENT	19 705.00 €	21 675.50 €
	MH01 ISOLATION	DÉCLINÉ	
	GARNIER CHRISTIAN	12 698.00 €	13 967.80 €
LOT 7 - ÉLECTRICITÉ/ VENTILATION/CHAUFFAGE	VAL'ELEC	11 547.00 €	12 701.70 €
	FRANCIS COUDERC	DÉCLINÉ	
	BR ELECTRIC	DÉCLINÉ	
	CLIMATECK	12 438.00 €	13 681.80 €
	AIN TENSION	DÉCLINÉ	
LOT 8 - PLOMBERIE SANITAIRE	OLIVIER DE MASSARI	7 808.00 €	9 369.60 €
	SCIANDRA	DÉCLINÉ	
	VE CHAUFFAGE	DÉCLINÉ	
	GP PLOMBERIE	DÉCLINÉ	

LOT 11 - CHAPE	JRB CARRELAGE	1 122.00 €	1 234.20 €
	UKA	DÉCLINÉ	
	OLIVIER DE MASSARI	DÉCLINÉ	
	COLLIN LIONEL	DÉCLINÉ	
LOT 12 - CARRELAGE / FAÏENCE	JRB CARRELAGE	3 047.16 €	3 351.88 €
	UKA	DÉCLINÉ	
	OLIVIER DE MASSARI	DÉCLINÉ	
	COLLIN LIONEL	3 776.79 €	4 154.47 €
LOT 15 - PEINTURE INTERIEURE	BUGEY BATIMENT	13 014.00 €	14 315.40 €
	MH01 ISOLATION	DÉCLINÉ	
	GARNIER CHRISTIAN	11 448.00 €	12 592.80 €

INDIQUE qu'à l'issue de la réunion, la Commission d'Appel d'Offres n'a pas sollicité de recours à la négociation.

PRÉSENTE le tableau du rapport d'analyse des offres :

N°	Lots	Entreprises	Critère Délai		Critère Date de démarrage		Critère Prix		Résultat	OBSERVATIONS
			Note (/5)	Note pondérée 50%	Note (/5)	Note pondérée 30%	Note (/5)	Note pondérée 20%		
04	MENUIS. & FERM. EXT.	MENUISERIE CALAVIA	4,00	2,00	4,00	1,20	5,00	1,00	4,20	Livraison S25 si cde rapide
04	MENUIS. & FERM. EXT.	ENT ALAIN BOUCHET								
04	MENUIS. & FERM. EXT.	NICOLAS MENUISERIE	4,00	2,00	4,00	1,20	4,73	0,95	4,15	Livraison S22 garanti si cde passée le 21/03 dernier délai
05	MENUISERIE INTERIEURE	MENUISERIE CALAVIA	4,00	2,00	4,00	1,20	5,00	1,00	4,20	
05	MENUISERIE INTERIEURE	ENT ALAIN BOUCHET								
05	MENUISERIE INTERIEURE	NICOLAS MENUISERIE								
06	PLATRIERIE	BUGEY BATIMENT	4,00	2,00	4,00	1,20	2,08	0,42	3,62	
06	PLATRIERIE	MH01 ISOLATION								
06	PLATRIERIE	GARNIER CHRISTIAN	5,00	2,50	5,00	1,50	5,00	1,00	5,00	
07	ELECTRICITE / VENTILATION / CHAUFFAGE	VAL' ELEC	5,00	2,50	5,00	1,50	5,00	1,00	5,00	planning approuvé
07	ELECTRICITE / VENTILATION / CHAUFFAGE	FRANCIS COUDERC								
07	ELECTRICITE / VENTILATION / CHAUFFAGE	BR ELECTRIC								
07	ELECTRICITE / VENTILATION / CHAUFFAGE	CLIMATECK	4,00	2,00	4,00	1,20	4,31	0,86	4,06	planning à décaler d'une semaine
07	ELECTRICITE / VENTILATION / CHAUFFAGE	AIN TENSION								
08	PLOMBERIE SANITAIRE	OLIVIER DE MASSARI	5,00	2,50	5,00	1,50	5,00	1,00	5,00	taux tva à ramener à 10%
08	PLOMBERIE SANITAIRE	SCIANDRA								
08	PLOMBERIE SANITAIRE	VE CHAUFFAGE								
08	PLOMBERIE SANITAIRE	GP PLOMBERIE								
11	CHAPE	JRB CARRELAGE	5,00	2,50	5,00	1,50	5,00	1,00	5,00	planning approuvé
11	CHAPE	UKA								
11	CHAPE	OLIVIER DE MASSARI								
11	CHAPE	COLLIN LIONEL								
12	CARRELAGE / FAÏENCE	JRB CARRELAGE	5,00	2,50	5,00	1,50	5,00	1,00	5,00	planning approuvé
12	CARRELAGE / FAÏENCE	UKA								
12	CARRELAGE / FAÏENCE	OLIVIER DE MASSARI								
12	CARRELAGE / FAÏENCE	COLLIN LIONEL	5,00	2,50	5,00	1,50	3,25	0,65	4,65	
15	PEINTURE INTERIEURE	BUGEY BATIMENT	4,00	2,00	4,00	1,20	3,87	0,77	3,97	
15	PEINTURE INTERIEURE	MH01 ISOLATION								
15	PEINTURE INTERIEURE	GARNIER CHRISTIAN	5,00	2,50	5,00	1,50	5,00	1,00	5,00	

DEMANDE au Conseil de se prononcer.

**Le Conseil Municipal**

**DÉCIDE,**

**À l'unanimité,**

**DE RETENIR les entreprises suivantes en fonction du prix/ respect des délais**

- Lot 04 : Menuiseries Extérieures : MENUISERIE CALAVIA
- Lot 05 : Menuiserie Intérieures : MENUISERIE CALAVIA
- Lot 06 : Plâtrerie : GARNIER CHRISTIAN
- Lot 07 : Electricité/Ventilation / Chauffage : VAL'ELEC

- Lot 08 : Plomberie/Sanitaire : DE MASSARI
- Lot 11 : Chape : JRB CARRELAGE
- Lot 12 : Carrelage/Faïence : JRB CARRELAGE
- Lot 15 : Peinture Intérieure : GARNIER CHRISTIAN

**D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.**

Au Titre des débats :

*B. THIBOUD précise que toutes les entreprises retenues ont approuvé le planning.*

✓ Délibération n° 2023-064

**OBJET : DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER EN QUALITÉ DE MEMBRE DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES**

Le Maire,

INFORME l'assemblée que dans les communes de 1000 habitants et plus dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au Conseil Municipal lors du dernier renouvellement, un conseiller municipal doit composer la commission de contrôle.

PRÉCISE que les membres des commissions de contrôle, chargés d'examiner les recours et contrôler la régularité de la liste électorale, sont nommés pour une durée de 3 ans.

INDIQUE qu'il conviendrait de nommer un conseiller municipal, non titulaire d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale, en remplacement de J. USSEGLIO.

DEMANDE au Conseil de se prononcer.

**Le Conseil Municipal**

**DÉCIDE,**

**À l'unanimité,**

**DE NOMMER C. BONNASSIES en qualité de conseillère municipale, membre de la commission de contrôle des listes électorales.**

**D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.**

✓ Délibération n° 2023-065

**OBJET : INSTALLATION DU FOOD TRUCK « LE PAT'S BURGER » – PLACE DE LA FONTAINE**

Le Maire,

PRÉSENTE à l'assemblée la demande de Mme Aurélie POTTEZ relative à l'installation d'un Food-Truck, « Le Pat's Burger », Place de la Fontaine, les lundis soir.

PROPOSE d'accéder à sa demande.

SUGGÈRE de l'autoriser à se raccorder au coffret électrique forain, moyennant la somme de 5 euros par vacation.

DEMANDE au Conseil de se prononcer.

**Le Conseil Municipal**

**DÉCIDE,**

**À l'unanimité,**

**D'ACCEPTER la demande de Mme POTTEZ relative à l'installation d'un Food truck Place de la Fontaine**

**D'AUTORISER le raccordement électrique au coffret forain, moyennant 5 euros par vacation.**

**D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.**

Au Titre des débats :

*B. THIBOUD propose qu'elle se raccorde au coffret électrique – Place de la Fontaine, plutôt qu'à un groupe électrogène plus bruyant. B. THIBOUD précise que ce tarif pourra être ajusté au vu de sa consommation électrique.*

- ✓ Délibération n° 2023-066

**OBJET : L'AININOISE – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Maire,

INFORME l'assemblée que l'Aindinoise, la course cycliste, traversera notre Commune le samedi 15 juillet.  
PRÉCISE que l'Aindinoise a pour vocation de contribuer à la promotion du Département de l'Ain et de proposer aux cyclosportifs de rouler sur les traces des géants du Tour de France.  
PROPOSE de leur octroyer une subvention d'un montant de 500€.

DEMANDE au Conseil de se prononcer.

**Le Conseil Municipal**

**DÉCIDE,**

**À l'unanimité,**

**D'OCTROYER une subvention de 500€.**

**D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.**

**3\*/ QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Délibération n° 2023-067

**OBJET : DÉSIGNATION D'UN DEUXIÈME DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SIEA**

Le Maire,

RAPPELLE que lors de la réunion du Conseil Municipal du 22 Juin 2020, le Conseil avait désigné Mme LE DORTZ Gwénaëlle en qualité de deuxième déléguée suppléant au SIEA.

INDIQUE qu'il conviendrait de nommer un autre délégué suppléant, en remplacement de Mme LE DORTZ.

DEMANDE au Conseil de se prononcer.

**Le Conseil Municipal**

**DÉCIDE,**

**À l'unanimité,**

**DE DÉSIGNER Y. GANDELIN en tant que deuxième délégué suppléant au SIEA.**

**D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.**

- ✓ Le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes Usse et Rhône a cessé de mettre à disposition la benne des déchets vert. H. THEVAND précise qu'il y a d'autres alternatives à l'utilisation d'une benne ; comme le broyage ou le compostage. Le Conseil suggère d'essayer ces techniques alternatives au préalable.
- ✓ Le Maire informe l'assemblée que M. Maurice NANTERME se chargera de la coupe du gros peuplier, au sud de la pétanque, le long du plan d'eau, qui menace de tomber.

**4\*/ INFORMATIONS DIVERSES**

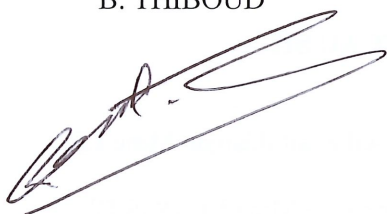
- Le Maire informe que la commune percevra une aide de 48 641€ de l'Agence de l'Eau, relative aux travaux de désinfection de la source du Gros Mollard, au lieu des 58 156€ initialement prévus
- Le Maire informe l'assemblée avoir reçu l'inspecteur de l'Éducation Nationale. Le Maire ajoute qu'il acceptera exceptionnellement les demandes de dérogation au cas par cas pour cette classe. C. BONNASSIES alerte sur les répercussions que peut avoir l'acceptation des dérogations sur l'avenir de notre école. Le Maire répond que, dans cette affaire la seule considération qu'il prend en compte est le bien-être des enfants.
- Agenda :
  - o Le 20/04 : Réunion avec le Département concernant l'installation de stands à l'occasion du Tour de France dans le virage de la Frappe.

- Le 10/05 : Réunion dédiés aux routes départementales pour le secteur Culoz-Seysssel
  - Le 23/05 : Réunion, avec la préfecture, relative à l'organisation du Festival de Reggae
- Documents à disposition :
- Brochure de la Banque des Territoires : La fin de l'abondance en eau
  - Courrier du Ministre délégué chargé des Collectivités territoriales et de la ruralité : mesures financières en lien avec la hausse des prix de l'énergie, et les transitions écologiques et énergétiques

*Séance levée à 21h00*

Le Maire,

B. THIBOUD



La Secrétaire,

N. BELTRAME

